

Réponse à l'interpellation de Monsieur Antonio Gomez Garcia

Objet : Pirouette, cacahuète : dégringolade de la sécurité des cheminements piétons à Liège

Comme vous le soulignez vous-même, nous avons déjà eu l'occasion d'échanger sur le sujet et je vous ai fait part, à plusieurs reprises, de mon exaspération à l'égard de ce non-respect chronique des usagers les plus faibles.

J'ai déjà eu l'occasion de souligner également que les moyens de surveillance que vous appelez de vos vœux existent déjà. Rien que pour le chantier du tram, cela représente près de 6 personnes : 3 à la Ville et 3 au sein du service signalisation de la Police.

Des moyens consacrés à un chantier de compétence régionale, dois-je le rappeler ?

D'après les rapports qui me sont adressés, ce n'est pas tant la surveillance qui pose problème mais bien le suivi par les entreprises des remarques qui sont formulées par les services communaux.

C'est pourquoi, toujours dans le cadre du chantier du tram, et malgré une certaine réticence du Donneur d'ordre et de nos propres services j'ai décidé de faire usage des mesures d'office et, si nécessaire, de procéder à des réquisitions afin de faire rétablir sans délai la commodité et la sécurité de passage lorsque celle-ci s'avère compromise.

Nos services ont été informés et une procédure claire a été mise en place à cette fin.

Les entreprises concernées ont en outre été averties.

Bien entendu, je comprends qu'il soit compliqué pour les équipes de terrain de composer avec des contraintes parfois très fortes en termes de délais ou d'espace, en particulier lors des interventions sur les réseaux d'impétrants.

La sécurité des usagers faibles doit néanmoins rester prioritaire sur toute autre considération et je déplore que des entreprises, parfois locales, ne fassent pas preuve de plus de considération pour les milliers de piétons qui arpentent quotidiennement les abords de nos chantiers.